

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

KG F42 E Boost

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Nettoyeurs professionnels à usage industriel

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société: Gertsch & Co AG
Rue: Riedackerstr.17
Lieu: CH-8153 Rümlang

Téléphone: +41 44 817 6000 Téléfax: +41 44 817601

E-mail: info@gertschag.ch

Interlocuteur: Herr Müller Téléphone: +41 44 817 6000

E-mail: samuel.mueller@gertschag.ch

Internet: www.gertschag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315 Provogue une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P321 Traitement spécifique (voir Remarques générales sur cette étiquette).
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 2 de 10

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Préparations

Caractérisation chimique

Détergent à base d'eau

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)		
10213-79-3	Sodium metasilicate 5-hydrate			1 - < 5 %
	229-912-9		01-2119449811-37	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H314 H335			
68439-46-3	C9-11 alcoholethoxylate			1 - < 5 %
	614-482-0		01-2119980051-45	
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
10213-79-3	229-912-9	Sodium metasilicate 5-hydrate	1 - < 5 %
	par voie orale:	DL50 = >5000 mg/kg	
68439-46-3	614-482-0	C9-11 alcoholethoxylate	1 - < 5 %
	par voie orale:	DL50 = >5000 mg/kg	

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

< 5 % agents de surface non-ioniques, < 5 % agents de surface cationiques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

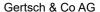
Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Agent de nettoyage, alcalin





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 3 de 10

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Non inflammable. Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 4 de 10

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Industriereiniger, gewerblicher Einsatz. Universalreinigungsmittel

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
7631-86-9	Silices amorphes: précipitée (alvéolaire)	-	0,3		VME 8 h	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
	Substance	1		
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
10213-79-3	Sodium metasilicate 5-hydrate			
Utilisateur priv	vé DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	6,22 mg/m³
Utilisateur priv	vé DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,55 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,49 mg/kg p.c./jour
Utilisateur pri	vé DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance		
Milieu environnemental		Valeur	
10213-79-3	213-79-3 Sodium metasilicate 5-hydrate		
Eau douce	Eau douce 7,5 mg/l		
Eau de mer 1 mg/l		1 mg/l	
Micro-organism	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 1000 mg/l		

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Type de gants: caoutchouc nitrile, PVC NBR (caoutchouc nitrile); Temps de pénétration> 480 min.; Épaisseur recommandée du matériau des gants Épaisseur de couche de 0,4 mm; PVC (polychlorure de vinyle); Temps de pénétration> 480 min; Épaisseur recommandée du matériau des gants épaisseur de couche de 0,5 mm.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. P



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Code du produit: Gertsch-1054-XX Date de révision: 25.06.2025 Page 5 de 10

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Couleur: transparent - foncé jaune

Odeur: neutre

Point de fusion/point de congélation: non déterminé 100 °C Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Pas de point d'éclair selon la norme. Point d'éclair: Température de décomposition:

non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): Hydrosolubilité: complètement miscible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé Pression de vapeur: non déterminé Densité (à 20 °C): 1,068 g/cm³ Densité de vapeur relative: non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé Teneur en corps solides: non déterminé 32 mPa·s Viscosité dynamique:

(à 20 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

pas connu

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.5. Matières incompatibles

pas connu



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 6 de 10

10.6. Produits de décomposition dangereux

pas connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	Sodium metasilicate 5-hydrate				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Ratte		
68439-46-3	C9-11 alcoholethoxylate				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Ratte		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX

Page 7 de 10

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	Sodium metasilicate 5-hyd	rate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 3185 mg/l		Zebrabärbling (Danio rerio)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 4857 mg/l		Daphnia magna (Wasserfloh)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation	•	-	
68439-46-3	C9-11 alcoholethoxylate			
	Geschlossener Flaschentest	>60%	28	
	leicht biologisch abbaubar			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Rincer le contenant avec de l'eau et effectuer la boucle de recyclage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

K C	F42		200	set
NG	J F42	-	U	JSL

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 8 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéroLe produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

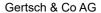
Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III): Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents. À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX

Page 9 de 10

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

KG F42 E Boost

Date de révision: 25.06.2025 Code du produit: Gertsch-1054-XX Page 10 de 10

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Ato aco pinaco	or or both (realliers of toxic integral)
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)